

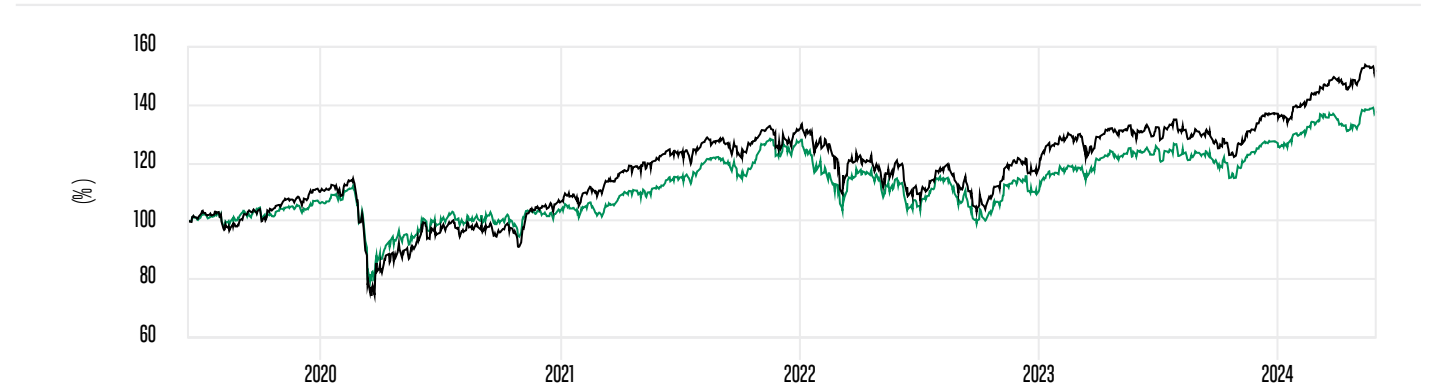
Ce fonds investit dans les entreprises qui contribuent à soutenir le développement humain

DASHBOARD AU 31.05.2024

Classe d'actifs	Indice de référence officiel	Nb de positions dans le portefeuille	Actif du compartiment (EUR mn.)
Actions	80% MSCI EMU (EUR) NR + 20% MSCI Europe ex EMU (EUR) NR	33	1578
Niveau de risque et de rendement	Performance YTD (1)	Perf. annualisée sur 3 ans (2)	
1 2 3 4 5 6 7	7,91 % Indice de référence 10,71 %	7,24 % Indice de référence 7,70 %	

(1) Tous les chiffres sont nets de frais (en EUR).
(2) Basée sur 360 jours

PERFORMANCES (CUMULÉES SUR UNE PÉRIODE DE 5 ANS EN EUR)



Performances cumulées au 31.05.2024 (en %)

	YTD	1 mois	3 mois	6 mois	1 an	2 ans	3 ans	4 ans	5 ans
FONDS	7,91	3,81	3,14	10,83	12,60	21,07	23,70	43,10	41,96
INDICE DE RÉFÉRENCE	10,71	2,95	5,70	14,49	18,34	26,89	25,33	63,02	56,11

Performances calendaires au 31.05.2024 (en %)

	2023	2022	2021	2020	2019	2018	2017	2016	2015	2014
FONDS	16,68	-13,97	23,04	-2,69	21,54	-4,20	5,20	-5,50	15,20	9,00
INDICE DE RÉFÉRENCE	17,65	-11,24	23,38	-3,34	26,05	-10,60	10,20	2,60	8,20	6,80

(1) Tous les chiffres sont nets de frais (en EUR). Les performances ou réalisations du passé ne sont pas indicatives des performances futures.
Source : BNP Paribas Asset Management

POSITIONS : % DU PORTEFEUILLE

Contre l'Indice

Principales positions

ASML HOLDING NV	8,97
LOREAL SA	5,43
SCHNEIDER ELECTRIC	5,10
L AIR LIQUIDE SA	4,98
ESSILORLUXOTTICA SA	4,72
ALLIANZ	4,60
MUENCHENER RUECKVER GESELLS AG N N	4,40
WOLTERS KLUWER NV C	4,27
AXA SA	4,14
RELX PLC	3,93
Nb de positions dans le portefeuille	33

par Pays

France	30,41	+ 4,86
Allemagne	17,14	- 2,99
Royaume-Uni	13,30	+ 5,90
Pays-Bas	13,24	+ 1,52
Suisse	7,08	+ 0,46
États-Unis	5,10	+ 1,68
Italie	3,35	- 2,44
Danemark	2,14	- 0,23
Autriche	1,98	+ 1,49
Finlande	1,84	- 0,60
Autres	2,05	- 12,05
Liquidités	2,40	+ 2,39
Total	100,00	

Contre l'Indice

par Secteur

Finance	19,36	+ 0,15
Industrie	17,33	+ 0,01
Technologie de l'information	15,30	+ 4,13
Santé	13,95	+ 3,42
Consommation de base	11,45	+ 2,75
Matériaux	9,15	+ 3,31
Consommation discrétionnaire	5,61	- 7,36
Services de communication	3,43	- 0,31
Immobilier	1,11	+ 0,15
Services publics	0,93	- 3,89
Autres	-	- 4,76
Liquidités	2,40	+ 2,39
Total	100,00	

Source : BNP Paribas Asset Management, en date du 31.05.2024

Les titres ci-dessus sont mentionnés à titre d'information uniquement et ne doivent pas être considérés comme une recommandation d'investissement.
Les données présentées dans les factsheets sont basées sur les données comptables officielles et sont basées sur la date de transaction.



COMMENTAIRE DE GESTION

ENVIRONNEMENT ECONOMIQUE

Après avoir rapidement repris le terrain perdu en avril et établi de nouveaux records, les actions mondiales ont enregistré deux semaines consécutives de baisse dans la seconde moitié du mois.

Le principal élément derrière ces évolutions est le calendrier de baisse des taux directeurs de la Fed qui est resté au centre des préoccupations des investisseurs. Dans un premier temps, le soulagement a prévalu lorsqu'il est apparu que l'hypothèse d'une accélération de l'inflation pouvait être écartée. Chaque indicateur économique traduisant un essoufflement de l'activité aux Etats-Unis a alors été salué sur les marchés actions. Mais le 23 mai, le rebond inattendu de l'indice PMI dans les services a, au contraire, suscité une certaine inquiétude. Le raisonnement est simple : avec une inflation toujours persistante, en particulier dans les services, toute réaccélération de la croissance augmente le risque de surchauffe, repoussant le moment de la première baisse des taux directeurs de la Fed, voire justifiant une remontée supplémentaire. Ce regain de nervosité a été illustré par le rebond de la volatilité implicite en fin de mois alors que l'indice VIX avait auparavant retrouvé son plus bas niveau depuis novembre 2019.

Les marchés américains ont nettement surperformé en mai et les principaux indices ont établi de nouveaux records le 21. La progression mensuelle du S&P 500 ressort à 4,8 % et celle du Nasdaq Composite à 6,9 %.

Dans la zone euro, les précédents points hauts ont été dépassés mi-mai par plusieurs indices. L'Eurostoxx 50 a terminé le mois en hausse de 1,3 % et, avec une progression de 10,2 % depuis le début de l'année, fait jeu égal (en devises locales) avec le S&P 500 (+10,6 %). En mai, le MSCI EMU en euros a progressé de 1,7 % et gagne 9,0 % depuis le début de l'année.

L'engouement pour les actions chinoises né des différentes annonces des autorités s'est essoufflé au fil du mois : l'indice MSCI China, qui progressait de 11 % au 21 mai par rapport à fin avril, a terminé le mois en hausse de 3,6 %.

EVALUATION DE LA PERFORMANCE

Dans ce contexte, le fonds BNP Paribas Développement Humain a surperformé son indice de référence.

L'essentiel de la contribution positive est venu de la sélection de titres mais l'allocation sectorielle a également contribué à cette surperformance.

En termes d'allocation sectorielle, le fonds a bénéficié de la sous-pondération de la consommation discrétionnaire et de l'énergie (rappelons que le secteur de l'énergie ne fait pas partie de l'univers d'investissement thématique ISR du fonds et que la consommation discrétionnaire y est très fortement sous-représentée).

En termes de sélection de titres, le bon choix de valeurs au sein des technologies de l'information, de la santé, de la consommation courante, de l'industrie et des matériaux a contribué positivement à la performance du fonds.

En termes de valeurs, le fonds a bénéficié de la surexposition à des titres ayant surperformé sur le mois comme Munich Re et Generali dans l'assurance, Infineon dans les technologies de l'information, Schneider Electric et Wolters Kluwer dans l'industrie, Givaudan dans les matériaux ou Merck KGaA dans la santé. Il en a été de même de titres absents du portefeuille comme LVMH dans la consommation discrétionnaire, TotalEnergies dans l'énergie ou SAP dans les technologies de l'information (aucun de ces 3 titres ne faisant partie de l'univers d'investissement thématique ISR du fonds).

En revanche, le fonds a souffert de la contribution négative de titres surpondérés ayant sous-performé comme Compass et Pearson dans la consommation discrétionnaire, Air Liquide dans les matériaux, Edenred dans les financières, Novo Nordisk dans la santé ou Dassault Systèmes dans les technologies de l'information. Il en a été de même de titres sous-pondérés ou absents du portefeuille comme ING et UBS dans les financières ou Enel dans les services aux collectivités (aucun de ces 3 titres ne faisant partie de l'univers d'investissement thématique ISR du fonds).

En termes de mouvements, nous avons renforcé Saint-Gobain (France) dans l'industrie, titre dont nous avons initié une position en toute fin du mois d'avril. Le portefeuille a désormais une exposition à ce secteur en ligne avec celle de l'indice de référence du fonds.

Dans le secteur de la santé, nous avons renforcé Merck KGaA (Allemagne) suite à la publication des résultats du 1er trimestre 2024, qui se sont avérés supérieurs aux attentes : la tendance positive des divisions Santé et Electronique a plus que compensé la moindre performance des Sciences de la Vie, division dont la société a confirmé le retour à une croissance organique positive à partir du 2ème semestre 2024.

Enfin, nous avons pris des bénéfices sur Givaudan, titre ayant fortement rebondi depuis la publication des résultats 2023 fin janvier dernier.

A fin mai, les secteurs suivants sont surpondérés au sein du portefeuille : technologies de l'information, matériaux, santé et consommation courante.



COMMENTAIRE DE GESTION

PERSPECTIVES

Alors qu'un consensus a beaucoup de mal à s'établir sur les anticipations de politique monétaire de la Fed, les investisseurs semblent s'enfermer dans la situation délicate, et par nature instable, où les « mauvaises nouvelles » sur la croissance sont (au moins dans un premier temps) saluées.

Même si les premiers signes de tassement de la croissance américaine sont encore ténus et si l'inflation reste encore un peu trop élevée pour pleinement rassurer, le cycle d'assouplissement monétaire a commencé dans les économies développées et devrait (prudemment) s'affirmer dans les prochains mois. Les interrogations sur le rythme de cet assouplissement et son « point d'arrivée » en 2025 devraient persister, alimentant ainsi la volatilité sur les obligations gouvernementales. Les débats sur le niveau du « taux neutre » sont en effet revenus sur le devant de la scène ces dernières semaines et il est peu probable que les banques centrales souhaitent se prononcer officiellement sur ce sujet.

Au-delà de ces interrogations qui pourraient entraîner des variations heurtées à court terme, le contexte qui se dessine paraît assez porteur pour les actifs risqués. Les actions devraient continuer à bénéficier des thèmes d'investissement qui ont prévalu ces derniers mois et ont soutenu, notamment, le secteur technologique.



INFORMATIONS EXTRA-FINANCIÈRES

Score ESG global

67,12

Indice de référence : 60,96

CONTRIBUTION ESG

	Contrib. environnementale (E)	Contrib. sociale (S)	Contrib. gouvernance (G)
Portefeuille	6,51	5,35	5,27
Indice de référence	4,72	3,95	2,29

EMPREINTE CARBONE

	T/Co2 par M€ par année
Portefeuille	46,37
Indice de référence	67,68

COUVERTURE DU PORTEFEUILLE

	Couverture
Couverture ESG	100,00 %
Couverture empreinte carbone	99,97 %

Score ESG global

La méthodologie interne de BNPP AM détermine le score ESG des émetteurs en évaluant leur performance par rapport aux entreprises du même groupe de pairs sur la base d'un nombre limité de critères ESG relatifs à l'environnement (ex: changement climatique), aux problématiques sociales (ex: gestion des ressources humaines), et à la gouvernance d'entreprise (ex: indépendance et compétence des dirigeants). L'univers d'investissement est scindé par géographie et par secteur, ce qui permet de composer des groupes d'entreprises comparables, dit « groupe de pairs ». BNPP AM utilise de nombreuses sources de recherche et de données (notamment Sustainalytics, ISS et Trucost) pour calculer les scores ESG des entreprises. Si les engagements et les pratiques de l'émetteur sur un des critères d'évaluation (E, S ou G) sont meilleurs que ceux de ses concurrents, il se voit attribuer une contribution positive sur ce critère. Un score de 1 à 99 est assigné à chaque émetteur, qui correspond à une base neutre de 50 à laquelle s'ajoute la somme des contributions sur chacun des trois critères d'évaluation. (par ex : 50 +2 (E) -1 (S) +3 (G) = 54 ESG global score).

Contribution ESG

Les contributions ESG sont déterminées par les analystes ESG de BNPP AM sur la base de critères détaillés permettant d'évaluer de façon systématique les engagements et les pratiques des entreprises en matière d'environnement, de social et de gouvernance. Chacune des contributions mentionnées pour le portefeuille ou l'indice de référence dans son ensemble est la moyenne pondérée des contributions des entreprises détenues en portefeuille ou entrant dans la composition de l'indice de Référence.

- La contribution environnementale (E) regroupe entre autres le rapport au changement climatique, la gestion du risque environnemental et l'utilisation des ressources naturelles.
- La contribution sociale (S) prend en compte entre autres la gestion des ressources humaines, la qualité du dialogue social et le respect de la diversité.
- La contribution de gouvernance (G) s'appuie entre autres sur la transparence sur la rémunération des dirigeants, la lutte contre la corruption et l'égalité homme femme.

Empreinte carbone

L'empreinte carbone du portefeuille ou de l'Indice de Référence correspond à la somme des émissions carbone émises par les entreprises divisée par la valeur des entreprises et multipliée par le poids de chaque entreprise dans le portefeuille. Les émissions carbone sont la somme du scope 1 (émissions directes des installations des entreprises) et scope 2 (émissions indirectes liées à la consommation énergétique des entreprises). Les données carbone utilisées proviennent de Trucost. L'empreinte est exprimée en tonnes de CO2 pour une année et par million d'euros investis. La valeur d'entreprise (Entreprise Value, EV) est la mesure de la valeur totale d'une société. Elle est calculée en additionnant sa capitalisation boursière et sa dette financière..

Couverture du portefeuille

Au sein d'un portefeuille ou d'un indice de référence, BNPP AM statue tout d'abord sur l'éligibilité des instruments à obtenir des indicateurs ESG en fonction de leur nature. Au sein de ces instruments éligibles d'après la méthodologie interne de BNPP AM, la couverture représente le pourcentage de titres bénéficiant d'un score ESG ou d'une empreinte carbone. Les titres non éligibles à une évaluation comprennent, de manière non exhaustive, les liquidités, les fonds externes.

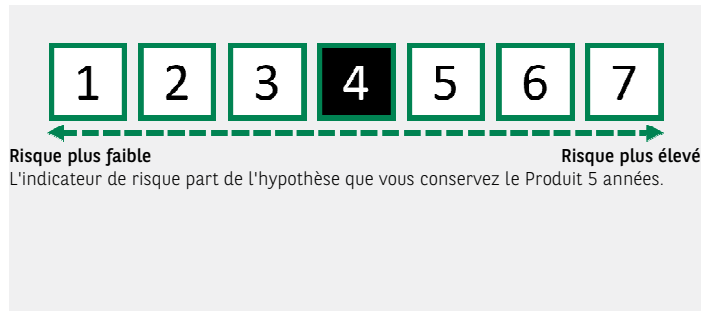
Pour plus d'info sur les indicateurs ESG ou sur les méthodologies de calcul des taux de couvertures veuillez-vous référer à notre page web dédiée: <https://www.bnpparibas-am.com/fr/dispositif-de-notation-esg/> & <https://www.bnpparibas-am.com/fr/mesure-de-lempreinte-carbone/>

Pour plus d'informations sur nos documents de développement durable, veuillez consulter la page web de BNPP AM : <https://www.bnpparibas-am.com/fr/documentation-sustainability/>



RISQUE

Niveau de risque et de rendement



Analyse de risque (sur 3 ans, mensuelle)

	Fonds
Volatilité	14,99
Tracking Error	5,25
Ratio d'information	-0,09
Ratio de Sharpe	0,38
Alpha	-0,05
Beta	0,96
R ²	0,88

L'indicateur synthétique de risque permet d'apprécier le niveau de risque de ce Produit par rapport à d'autres. Il indique la probabilité que ce Produit enregistre des pertes en cas de mouvements sur les marchés ou d'une impossibilité de notre part de vous payer.

Nous avons classé ce Produit dans la classe de risque 4 sur 7, qui est une classe de risque moyenne.

L'investissement dans des instruments de type actions justifie la catégorie de risque. Ceux-ci sont sujets à d'importantes fluctuations de cours souvent amplifiées à court terme.

Attention au risque de change. Si la devise de votre compte est différente de celle de ce Produit, les sommes qui vous seront versées dépendront du taux de change entre les deux devises. Ce risque n'est pas pris en compte dans l'indicateur ci-dessus.

Autres risques matériellement pertinents pour le Produit mais non repris dans l'indicateur synthétique de risque :

- **Risque de liquidité :** ce risque résulte de la difficulté de vendre un titre à sa juste valeur et dans un délai raisonnable du fait d'un manque d'acheteurs.

Pour plus de détails concernant les risques, veuillez vous référer au prospectus.

Ce Produit ne prévoyant pas de protection contre les aléas de marché, vous pourriez perdre tout ou partie de votre investissement.

DÉTAILS

Commissions

Frais d'entrée max.	2,00%
Frais de sortie max.	0,00%
Frais courants réels (31.12.23)	1,47%
Commission de gestion max.	1,50%

Chiffres clés

VL	236,49
12M VL max. (27.05.24)	238,98
12M VL min. (27.10.23)	197,38
Actif du compartiment (EUR mn.)	1 577,55
Première VL	100,00
Périodicité de calcul de la VL	Journalière

Codes

Code ISIN	FR0010077412
Code Bloomberg	BNPAPSA FP

Caractéristiques

Forme juridique	FCP (Fonds commun de placement) BNP PARIBAS DEVELOPPEMENT HUMAIN de droit français
Durée d'investissement recommandée	5
Nombre de part minimum initial	0
Éligible au PEA	Oui
Indice de référence	80% MSCI EMU (EUR) NR + 20% MSCI Europe ex EMU (EUR) NR
Domiciliation	France
Date de première VL	11.04.2002
Gérant(s)	Anne FROIDEVAL
Société de gestion	BNP PARIBAS ASSET MANAGEMENT Europe
Gérant délégué	BNP PARIBAS ASSET MANAGEMENT UK Limited
Dépositaire	BNP PARIBAS
Devise de base	EUR
Exécution/Type de cours	VL + 1
Catégorie AMF	1 - Approche significativement engageante



Caractéristiques

Article SFDR

Article 8 – Promotion de caractéristiques environnementales ou sociales



GLOSSAIRE

Alpha

L'alpha est un indicateur utilisé pour mesurer la valeur ajoutée apportée par la gestion active par rapport à une exposition passive à un indice de référence. Un alpha positif exprime une surperformance, tandis qu'un alpha négatif est le signe d'une sous-performance. Une manière simple de calculer l'alpha est de comparer la performance d'un fonds et la performance de son indice de référence. La différence entre les deux représente l'alpha du fonds. Par exemple, un alpha de 0,50 signifie que le portefeuille a surperformé le marché (la performance de l'indice de référence ajustée de l'exposition du fonds au bêta) de 0,50 %.

Bêta

Le bêta mesure le risque de marché d'un portefeuille. Le marché est alors représenté par des indices boursiers (tels que le MSCI World) correspondant aux directives du portefeuille. Le bêta indique la sensibilité de la performance du portefeuille par rapport à la performance du marché. Par exemple, un bêta de 1,5 montre que le portefeuille enregistrera une performance de 1,5% quand le marché progressera de 1 %. D'un point de vue mathématique, il s'agit de la corrélation entre le portefeuille et le marché, multipliée par leurs ratios de volatilité respectifs.

R²

Le coefficient de corrélation (R²) mesure la force et l'orientation d'une relation linéaire entre la performance d'un fonds et celle de son indice de référence. Ce coefficient est compris entre -1 et 1 ; 1 correspond à une relation linéaire croissante parfaitement corrélée, -1 à une relation linéaire décroissante parfaitement corrélée, et 0 signale une absence de corrélation linéaire.

Ratio d'information

Le ratio d'information est un rendement corrigé du risque qui mesure le rapport entre la tracking error du portefeuille et son rendement relatif par rapport à l'indice de référence (appelé rendement actif).

Ratio de Sharpe

Mesure du rendement, corrigé du risque pris. Indique le rendement supplémentaire (au-dessus du taux sans risque) qui a été obtenu par unité de risque qui a été pris. Se calcule en divisant la différence entre le rendement obtenu et le taux sans risque par l'écart-type des rendements de l'investissement. Le 'ratio de Sharpe' indique si le rendement a été obtenu grâce à une bonne gestion ou en prenant des risques supplémentaires. Plus le ratio est élevé, plus le rapport risque-rendement peut être considéré comme positif.

Tracking Error

La tracking error mesure la volatilité du rendement relatif d'un portefeuille par rapport à son indice de référence.

Volatilité

La volatilité d'un actif est l'écart-type de son rendement. En tant que mesure de la dispersion, elle évalue l'incertitude des prix des actifs, qui est souvent assimilée à leur risque. La volatilité peut être calculée ex post (rétrospectivement) ou estimée ex ante (anticipativement).

Un glossaire des termes financiers employés dans ce document est disponible à l'adresse <http://www.bnpparibas-am.com>

DISCLAIMER

BNP PARIBAS ASSET MANAGEMENT Europe, est une société de gestion de portefeuille agréée par l'Autorité des marchés financiers sous le n° GP96002, constituée sous forme de société par actions simplifiée, ayant son siège social au 1, boulevard Haussmann 75009 Paris, France, RCS Paris 319 378 832, et son site web : www.bnpparibas-am.com.

Le présent document a été rédigé et est publié par la société de gestion de portefeuille.

Ce contenu vous est communiqué à titre purement informatif et ne constitue :

1. ni une offre de vente, ni une sollicitation d'achat, et ne doit en aucun cas servir de base ou être pris en compte pour quelque contrat ou engagement que ce soit ;
2. ni un conseil d'investissement.

Le présent document se réfère à un ou plusieurs instruments financiers agréés et réglementés dans leur juridiction de constitution.

Aucune action n'a été entreprise qui permettrait l'offre publique de souscription des instruments financiers dans toute autre juridiction, excepté suivant les indications de la version la plus récente du prospectus des instruments financiers ou sur le site web (rubrique « nos fonds »), dans laquelle une telle action serait requise, en particulier, aux États-Unis, pour les ressortissants américains (ce terme est défini par le règlement S du United States Securities Act de 1933). Avant de souscrire dans un pays dans lequel les instruments financiers sont enregistrés, les investisseurs devraient vérifier les contraintes ou restrictions légales potentielles relatives à la souscription, l'achat, la possession ou la vente des instruments financiers en question. Il est conseillé aux investisseurs qui envisagent de souscrire des instruments financiers de lire attentivement la version la plus récente du prospectus et du document d'information clé (DIC) et de consulter les rapports financiers les plus récents des instruments financiers en question lorsque ceux-ci sont déjà disponibles.

Ces documents sont disponibles dans la langue du pays dans lequel l'organisme de placement collectif/instrument financier est autorisé à la commercialisation et/ou en anglais le cas échéant, sur le site suivant, rubrique « nos fonds » : www.bnpparibas-am.com.

Les opinions exprimées dans le présent document constituent le jugement de la société de gestion de portefeuille à la date de publication du document et sont susceptibles d'être modifiées sans préavis. La société de gestion de portefeuille n'a pas l'obligation de les tenir à jour ni de les modifier. Il est recommandé aux investisseurs de consulter leurs propres conseillers juridiques et fiscaux en fonction des considérations légales, fiscales, domiciliaires et comptables qui leur sont applicables avant d'investir dans les instruments financiers afin de déterminer eux-mêmes l'adéquation et les conséquences de leur investissement, pour autant que ceux-ci soient autorisés. À noter que différents types d'investissements, mentionnés le cas échéant dans le présent document, impliquent des degrés de risque variables et qu'aucune garantie ne peut être donnée quant à l'adéquation, la pertinence ou la rentabilité d'un investissement spécifique pour le portefeuille d'un client ou futur client.

Compte tenu des risques économiques et de marché, aucune garantie ne peut être donnée quant à la réalisation par les instruments financiers de leurs objectifs d'investissement. Les performances peuvent varier notamment en fonction des objectifs ou des stratégies d'investissement des instruments financiers et des conditions économiques et de marché importantes, notamment les taux d'intérêt. Les différentes stratégies appliquées aux instruments financiers peuvent avoir un impact significatif sur les résultats présentés dans ce document. Les performances passées ne préjugent pas des performances futures et la valeur des investissements dans les instruments financiers est susceptible par nature de varier à la hausse comme à la



baisse. Il se peut que les investisseurs ne récupèrent pas leur investissement initial.

Les données de performance, éventuellement présentées dans ce document, ne prennent en compte ni les commissions et frais contractés à l'émission ou au rachat de parts ni les taxes.

Vous pouvez obtenir, en cliquant ici : www.bnpparibas-am.fr/investisseur-professionnel/synthese-des-droits-des-investisseurs /un résumé des droits des investisseurs en français. BNP PARIBAS ASSET MANAGEMENT Europe, peut décider de cesser la commercialisation des instruments financiers, dans les hypothèses visées par la réglementation applicable.

« L'investisseur durable d'un monde qui change » reflète l'objectif de BNP PARIBAS ASSET MANAGEMENT Europe, d'inscrire le développement durable dans le cadre de ses activités, sans pour autant que tous les produits gérés par BNP PARIBAS ASSET MANAGEMENT Europe, ne relèvent de l'article 8, ayant une proportion minimale d'investissements durables, ou de l'article 9 du Règlement Européen 2019/2088 sur la publication d'informations en matière de durabilité dans le secteur des services financiers (SFDR). Vous trouverez plus d'information sous le lien

www.bnpparibas-am.com/en/sustainability

